

Droits

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **38 (2008)**

Heft 5

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dois-je payer une marchandise défectueuse ?

Le canapé que j'ai commandé présente des défauts. Je les ai signalés au vendeur et annoncé que je gelais mon paiement. Or, le marchand me menace de poursuite. En a-t-il le droit ?

En tant qu'acheteur, vous avez certains droits, dont celui de recevoir une marchandise conforme à la commande et de ne pas payer pour une marchandise défectueuse. Néanmoins, ceci peut paraître contredit par le droit des poursuites. Ainsi il faut comprendre certaines règles de cette procédure :

- Tout créancier peut demander à l'office des poursuites de notifier une poursuite contre

un débiteur, sans qu'il y ait vérification du bien-fondé de la réclamation. C'est pourquoi le marchand peut vous mettre en poursuite pour le solde du paiement de votre canapé.

- Tout débiteur qui reçoit un commandement de payer peut y faire opposition, ce que vous ferez certainement; la procédure de poursuite est alors stoppée.
- Le créancier peut dans un deuxième temps

demander au juge que l'opposition soit écartée; le juge de mainlevée ne se base que sur les pièces pour rendre une décision et, dans la mesure où votre avis des défauts a été fait par téléphone, le marchand est en bonne posture pour obtenir provisoirement gain de cause, en présentant le contrat signé mentionnant le prix du canapé et le bulletin de livraison.

Dès lors, pour préserver vos droits, la première précaution à prendre est d'envoyer au marchand une lettre énonçant les différents défauts du canapé et précisant que le solde du paiement sera effectué après réparation. Cet avis des défauts, que vous présenterez au juge dans une éventuelle procédure de mainlevée, peut empêcher que votre opposition au commandement de payer soit écartée. ■

Ça fait du bien.

Burgerstein Vitamines